

MAIRIE DE MEZILHAC
07530

Tél/Fax : 04 75 38 77 26

Courriel : mezilhac.mairie@wanadoo.fr

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 NOVEMBRE 2015

La séance est ouverte à 18h00 en présence de :

Présents : H. TARIOT, R. ETIENNE, J. SOUBEYRAND, J. MATHON, G. FAURE, Michèle SEVEYRAC. M-J SOLE-GIRAUD, TEYSSIER B., MEDICO J.

Conseiller absent excusé : Marcel VOLLE.

Secrétaire de séance : M-J SOLE-GIRAUD

Conseillère Représentée : Daniella Mathon représentée par H. TARIOT

En exercice : 11 Présents : 9 Votants : 10 (une procuration)

1° Délibération pour avis sur projet de schéma départemental de coopération intercommunale du préfet de l'Ardèche.

Les conseillers décident de voter à mains levées :

Le Maire expose à l'assemblée le projet du futur schéma et soumet au vote 3 questions :

1° Souhaitez-vous intégrer la nouvelle communauté en projet de la Montagne Ardéchoise ? :

Votants : 9 Abstention : 1 **NON : 9**

2° Etes-vous favorable ou non sur le projet du Préfet pour créer une communauté d'agglomération au tour de la ville d'AUBENAS ? :

Votants : 10 **AVIS FAVORABLE : 0** **AVIS DEFAVORABLE : 10**

3° Etes-vous d'accord ou non pour la fusion entre les communes de la C.C.P.A.V. et les communes volontaires de la communauté du VINOBRE ? :

Votants : 10 **OUI : 10**

Le délégué au conseil Communautaire extraordinaire de la CCPAV en date du 24 novembre votera en faveur de la fusion des communes de la CCPAV avec les communes volontaires de la communauté du VINOBRE.

2° Délibération pour approbation du schéma directeur A.E.P.

Avis favorable : 10

3° Délibération pour adhésion de la commune de la Rochette au syndicat de la montagne ardéchoise ;

Votants : 10 Avis favorable à l'unanimité.

4° Délibération pour autoriser le Maire à passer une convention avec une entreprise pour mise à disposition d'une fraise de déneigement :

Entreprise retenue : Chabanis Saint Cirgues : Convention de quatre mois pour la période du 18 novembre 2015 au 17 mars 2016.

Mise à disposition d'une fraise : loyer mensuel 500 € + (220 €h.t de l'heure).

Votants : 10 Favorable : 9 Contre : 1

5° Délibération pour autoriser le Maire à faire les démarches nécessaires pour contracter un prêt pour 2016.

(Prêt nécessaire pour travaux goudronnage chemins communaux, places publiques restantes, travaux d'accessibilité...)

Votants : 10 Pour : 10

6° Délibération pour attribuer les pouvoirs suivants à Monsieur le Maire :

- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre,
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les deux cimetières,
- Contracter toutes sortes de baux de location avec les particuliers au nom de la commune.

Votants : 10 Pour : 10

7° Délibération autorisant le Maire à passer un contrat de maintenance du défibrillateur installé dans le couloir de la mairie.

Votants : 10 Pour : 10

La séance est clôturée à 20h30.

POUR INFO : LE SITE MEZILHAC EST SUR LE WEB : taper Mézilhac ou www.Mézilhac

Fait à Mézilhac le samedi 21 novembre 2015.

AFFICHAGE 21 Novembre 2015

SOUBEYRAND Jacky

- 1) Tableau mairie 2) Tableau hameau de Sardiges